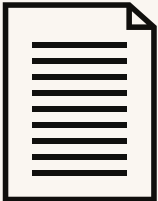
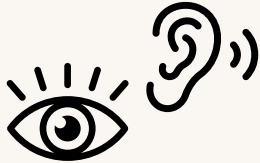


La rubrique Cadre de vie

Février 2026



Sommaire:

-  La troisième ligne sur la quittance : page 2
-  À écouter , à voir, à faire : page 3
-  Végétaliser son cadre de vie: page 4
-  Recette anti-gaspi : page 5
-  Fleur et arbre du mois : page 6
-  La CSF à vos côtés : page 7

La troisième ligne sur la quittance : de quoi s'agit-il ?



Lorsqu'un bailleur engage des travaux d'économie d'énergie dans un immeuble (isolation, changement de chauffage, amélioration de la ventilation...), il peut faire apparaître une troisième ligne sur la quittance. Cette ligne est distincte du loyer et des charges locatives habituelles.

Elle correspond à une partie des économies d'énergie estimées grâce aux travaux réalisés. L'objectif est de partager les bénéfices : améliorer le confort des logements, réduire les consommations d'énergie et contribuer au financement des travaux.

- **Des règles strictes à respecter ?**

La mise en place de cette troisième ligne est strictement encadrée par la loi. Elle ne peut s'appliquer que si les travaux permettent de véritables économies d'énergie.

Cette contribution est limitée dans le temps, pour une durée maximale de 15 ans, et son montant doit rester proportionné aux économies annoncées.

Elle ne peut pas être appliquée de manière automatique ni sans justification.

- **Nous tenons à réaffirmer plusieurs revendications autour des projets de réhabilitation thermique :**

Si la 3ème ligne de quittance est rendue possible par la loi, nous la contestons, surtout lorsqu'elle est associée à une augmentation des loyers ! L'effort financier de la remise à niveau du patrimoine ne doit pas peser sur le budget des locataires.

Néanmoins, la réhabilitation thermique des logements est vitale pour les locataires, elle est une revendication centrale de la CSF ! Les travaux en site occupé sont par nature intrusifs. Nous rappelons qu'un accompagnement des locataires notamment les plus fragiles par le bailleur avant, pendant et après travaux est primordial.



**Vous avez des questions concernant
la réhabilitation thermique de votre immeuble :
La CSF 67 - 184 route du polygone, 67100 Strasbourg
numéro : 03 88 23 43 60 mail : habitat@lacs67.org**

À écouter , à voir, à faire !

- **Podcast** : “La terre au carré ” un podcast de France Inter qui décrypte Comment le climat, les épidémies et l'énergie ont-ils façonné la ville et les bâtiments ? Toute l'actualité de la planète pour imaginer le monde d'aujourd'hui et de demain.



- **Sur Arte** : “La chasse aux punaises de lit ” un documentaire qui accompagne des chercheurs, des exterminateurs et des hôteliers dans leur lutte contre ces suceurs de sang.



Les sorties du mois :

Les ateliers de la CSF 67 :

- **atelier couture au Guirbaden**



Le mercredi 18 février de 14h30 à 16h30 avec Fabienne Graine de fenouil

Les ateliers de l'Eurométropole :

- **Plastic Boum Boum à Maison des Arts - Lingolsheim**



Le dimanche 1er février de 17h à 18h. Un duo de musiciens qui a partir de matériaux récupérés transforment en véritables instruments destinés à tous les publics.

- **Puces Couturières & Vide-Dressing CSC L'Albatros - Lingolsheim**

Le jeudi 15 février 2026 de 9h30 à 15h



- **Couture Médiathèque Mélanie de Pourtalès - Strasbourg**

Le Mardi 17 février de 17h à 19h Public adulte et adolescent. Entrée libre Petites réparations de couture ou mettre en forme vos idées





Végétaliser son cadre de vie

Plantes d'intérieur, balcons fleuris, cours végétalisées ou pieds d'arbres entretenus... Le végétal a toute sa place dans notre quotidien. Il contribue à améliorer le confort thermique et le bien-être des habitants.

Un allié naturel pour le confort thermique



Les plantes régulent la température. En été, elles apportent de la fraîcheur en limitant la chaleur et en créant de l'ombre. En hiver, elles réduisent l'effet de parois froides, notamment dans les espaces communs ou près des fenêtres.

À l'extérieur, la végétation permet aussi de limiter les îlots de chaleur, fréquents en milieu urbain, et d'améliorer le climat autour des immeubles.

Des bienfaits pour la qualité de l'air



Elles participent à la régulation de l'humidité et favorisent un environnement plus sain. Certaines plantes d'intérieur aident à créer une atmosphère plus agréable et apaisante, propice au bien-être.

Un impact positif sur le bien-être



La présence du végétal a des effets reconnus sur le moral et la santé. Jardiner, même sur un balcon ou dans une cour, permet de se détendre, de réduire le stress et de renouer avec le vivant. Les espaces verts partagés favorisent aussi les échanges entre habitants et renforcent le lien social.

Végétaliser à son échelle



Pas besoin d'un grand jardin pour agir. Quelques pots sur un rebord de fenêtre, des jardinières sur un balcon ou l'entretien des pieds d'arbres suffisent à faire la différence. Ces gestes simples participent à un cadre de vie plus agréable pour tous, tout en respectant l'environnement.

Recettes anti-gaspi de l'ADEME

Tartinade de pois cassés (idéal en entrée accompagné d'une salade)



Ingrédients: 200 g de pois cassés / 2 cuillères à soupe de lait végétal / 2 cuillères à soupe de confit d'oignon/ Sel, poivre, épices (optionnel)/ Huile d'olive

étape 1 : Faire cuire les pois cassés dans un gros volume d'eau pendant 30 à 35 minutes. Égoutter si besoin puis mixer

étape 2 : Dans un saladier, mélanger les pois cassés, les épices, le confit d'oignon, le lait végétal jusqu'à l'obtention d'une texture de tartinade. Ajouter 5 cl d'eau si la pâte est trop compacte. Verser un filet d'huile d'olive généreux.



Mousse au chocolat sans oeuf

Pour 6 personnes Temps de préparation : 15 min



Ingrédients: 100 ml de jus de pois chiche/ 1 cuillère à soupe de sucre en poudre blond
1-2 gouttes de jus de citron/ 100 g de chocolat pâtissier/ 75 g de tofu soyeux/
25 g de compote de pomme

étape 1 : Verser le jus de pois chiche et le sucre dans le bol du batteur. Fouetter à vitesse moyenne pendant 5 minutes. Quand les blancs commencent à bien monter, ajouter le jus de citron et augmenter la vitesse des fouets jusqu'à l'obtention d'une masse dense et compacte (eff et bec d'oiseau).

étape 2 : Mixer finement le tofu soyeux jusqu'à lui donner une belle apparence lisse.

étape 3 : Faire fondre le chocolat au bain-marie

étape 4 : Hors-du-feu, ajouter le tofu soyeux et la compote de pomme au chocolat fondu.

étape 5 : Puis mélangez délicatement cette préparation avec les blancs et mettez au froid.

Fleur du mois : Anémone

En février, l'anémone se prépare à fleurir. Si ses premières fleurs apparaissent surtout en mars, c'est dès la fin de l'hiver que cette plante entre en phase de développement, annonçant l'arrivée prochaine du printemps.

Quand et comment planter ?

Facile à cultiver, l'anémone apprécie les sols légers, bien drainés et une exposition ensoleillée ou à mi-ombre. Elle se plante sous forme de bulbes ou de tubercules à l'automne ou à la fin de l'hiver, après les avoir fait tremper quelques heures pour favoriser la reprise. Elle demande peu d'entretien et refleurit chaque année si les conditions lui conviennent.



L'anémone est également intéressante pour la biodiversité : elle constitue une ressource pour les insectes pollinisateurs qui reprennent leur activité.

Le saviez-vous ?

Son nom vient du grec anemos, qui signifie « vent ». L'anémone est souvent appelée fleur du vent, en référence à la légèreté de ses pétales et à sa capacité à s'adapter aux conditions climatiques de fin d'hiver.

La vedette du mois : le noisetier

- Le noisetier est l'un des premiers arbres à annoncer la fin de l'hiver. Dès février, ses chatons apparaissent, fournissant une ressource précieuse pour les insectes pollinisateurs à une période où la nature est encore endormie.
- Sur le plan du bien-être, le noisetier est reconnu pour ses vertus antioxydantes, contribuant à la protection des cellules et à l'équilibre du cholestérol. Le simple fait de s'en approcher invite au calme et à l'introspection : il aide à prendre du recul, à mieux comprendre ce qui nous freine et à clarifier nos pensées.





La Confédération Syndicale des Familles est une association de défense des droits des locataires. qui siège en Conseil de Concertation Locative.

Des locataires sont désignés pour y participer...pourquoi pas vous ?

Nous agissons à vos côtés pour des logements digne et un cadre de vie de qualité.



Etat de votre logement

- Moisissures
- infiltrations
- punaises de lit et cafards



Contrôle de charges

- Contrôle annuel des charges ((eau, service d'entretien)



Amélioration de votre cadre de vie

- Nuisances
- les dépôts sauvages de déchets,
- la propreté et l'entretien des espaces commun
- Aménagement des espaces verts

La CSF 67 - 184 route du polygone, 67100 Strasbourg

03 88 23 43 60 _ 09 78 81 76 54

habitat@lacs67.org et cadredevie@lacs67.org



www.lacs67.org



CSF Bas-Rhin



lacs67